

CDD à terme imprécis

Par Vero60, le 17/03/2019 à 10:28

Bonjour

j ai signé un cdd à terme imprécis ayant pour objet le remplacement d un salarié pour maladie et pour durée : le retour du salarié

j ai effectué la période minimale de un mois (mentionnée dans le contrat)

Le salarié que je remplace n est plus en maladie mais en congés maternité à ce jour.

Mon souhait est que l'employeur mette fin à ce cdd (je suis exploitée au sein de cette association).

Ma question est : Puis je demander à I employeur de mettre fin à ce cdd de manière anticipé parce que le motif est différent ? (maladie / congés maternité)

merci pour votre aide

Par Cams34, le 19/03/2019 à 11:59

Bonjour,

La salariée que vous remplaciez est-elle revenue entre ses congés pour maladie et ses congés pour maternité ?

Par janus2fr, le 19/03/2019 à 13:56

Bonjour,

quote

Le salarié que je remplace n est plus en maladie mais en congés maternité à ce jour.

[/quote]

Peu importe, la jurisprudence a définit qu'un CDD de remplacement à terme imprécis ne

prend fin qu'au retour du salarié remplacé, même si le motif d'absence change.

[quote]

Ma question est : Puis je demander à l'employeur de mettre fin à ce cdd de manière anticipé parce que le motif est différent ? (maladie / congés maternité)

[/quote]

Vous pouvez demander une rupture d'un commun accord, mais vous ne pouvez pas l'exiger du fait du changement de motif d'absence.